

D'UNE CRISE À L'AUTRE.

COMMENT
LES SECTEURS CULTURELS
RÉINTERROGENT-ILS
LEURS PRATIQUES ET
FONCTIONNEMENT
POST COVID-19 ?



D'UNE CRISE COMMENT À L'AUTRE. LES SECTEURS CULTURELS RÉINTERROGENT-ILS LEURS PRATIQUES ET FONCTIONNEMENT POST COVID-19 ?

Une étude réalisée par
le Pôle observation
de L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine
en partenariat avec
UBIC Université Bordeaux Inter-Culture.



UBIC
Université Bordeaux
Inter-Culture

SOMMAIRE

06 INTRODUCTION

08 LE PANEL DES ENQUÊTÉ·E·S

10 1. DES ENJEUX SOCIÉTAUX AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

1.1. Les crises économiques et sociales : un risque de nouvelle paralysie pour les secteurs culturels ?

1.2. Les crises : un catalyseur pour la prise de conscience écologique ?

14 2. UN SECTEUR CULTUREL AFFECTÉ DANS SA STRUCTURATION ET SON FONCTIONNEMENT

2.1. Entre intensification des difficultés économiques déjà présentes et changement structurel du fonctionnement des structures

2.2. Un rapport au travail bouleversé

2.3. Les crises, accélératrices des changements des pratiques professionnelles

23 3. UNE PLACE DE LA CULTURE REPENSÉE ET DÉFENDUE

3.1. Le lien au territoire et aux personnes

3.2. Le rapport au(x) politique(s)

3.3. Le rôle et les missions des acteur·rice·s culturel·le·s : vers un (ré) engagement ?

32 CONCLUSION

34 BIBLIOGRAPHIE

35 ANNEXE – GUIDE D'APPUI POUR PRÉPARER LES ENTRETIENS COLLECTIFS

INTRODUCTION

L'épidémie mondiale de Covid-19 qui a gagné l'Europe au début de l'année 2020 constitue l'une des **crises sanitaires majeures** de notre siècle avec, selon l'OMS, un bilan dramatique de plus de 6,94 millions¹ de décès dans le monde, dont plus de 167 000² en France, et de nombreux individus qui souffrent encore de maladies largement aggravées (ou causées) par le coronavirus ou qui présentent des séquelles psychologiques. La dangerosité du virus a nécessité, en France, la mise en œuvre de diverses restrictions et confinements nous forçant à, drastiquement, restreindre notre sociabilité. De manière plus générale, c'est l'ensemble de nos vies et de nos quotidiens qui ont été bousculés par ce virus, que ce soit sur un plan personnel, professionnel et/ou politique. Notre pays, ses activités, son économie ont largement été ralentis pendant les temps forts de la crise, laissant des traces durables et qui sont, pour certaines, probablement encore invisibles. Avec une économie et une vie sociale en berne pendant plusieurs mois, les secteurs culturels n'ont pas échappé aux difficultés engendrées par la crise. Même si cette dernière n'était pas terminée, la levée des restrictions sanctionnée par la fin du passe vaccinal le 14 mars 2022, nous avait autorisé·e-s, l'été qui a suivi, à tenter de dresser un premier bilan des impacts de la crise au terme de deux années de crise sanitaire et de prendre de la hauteur.

L'A., en partenariat avec UBIC, a donc souhaité réaliser une **étude qualitative sur les impacts de la crise Covid-19 sur les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine**. Il nous a paru indispensable de questionner la situation par le regard tangible et la parole illustrée des artistes, réseaux professionnels, opérateur·rice·s, acteur·rice·s et institutions publiques à l'échelle régionale. En effet, nombreuses sont les études quantitatives qui dressent des bilans chiffrés de la crise sanitaire. Nous savons aujourd'hui que le **chiffre d'affaires du champ culturel, en France, en 2022 a augmenté de 14% par rapport à 2021**, et de 8% par rapport à celui de 2019, considérée comme une année normale³. S'il avait effectivement connu des chutes plus ou moins drastiques en fonction des secteurs entre 2020 et 2021, le chiffre d'affaires global semble aujourd'hui indiquer **une reprise**, plutôt forte, du champ d'activité de la culture, confirmée aussi par les tendances de l'emploi. En effet, après des niveaux d'emploi inférieurs en 2020 et 2021, on observe, au niveau national et régional, **une hausse de l'activité⁴ des permanent·e·s et des intermittent·e·s** en 2022 par rapport à 2019 (respectivement +21% et +27% de masse salariale en Nouvelle-Aquitaine⁵). Pour autant, si les chiffres disent, relèvent, enrichissent, ils ne donnent qu'une perception partielle du mouvement à l'œuvre, du ressenti, du vécu ou encore des doutes et des convictions défendues par chacune et chacun dans cette trajectoire de crises à vivre et à traverser.

1. Données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS): covid-19.who.int au 30/04/2023.

2. Données de l'OMS-France: covid-19.who.int/region/euro/country/fr, au 30/04/2023.

3. Ministère de la Culture. 2023. «Note de conjoncture – Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 4^e trimestre 2022», Traitement DEPS.

4. Sont pris en compte ici les secteurs de l'audiovisuel et du spectacle vivant mais aussi celui des employeurs occasionnels relevant du GUSO (Guichet unique du spectacle occasionnel).

5. Données du Datalab Audiens, au 04/05/2023: audiens.org/datalab-audiens/tableau-de-bord/tableau-de-bord-donnees-sociales-dans-la-culture-et-les-medias.html

Pour ce faire, cette étude qualitative s'est appuyée sur une méthodologie plurielle et complémentaire. L'approche par **entretiens collectifs**⁶ a été privilégiée, favorisant un croisement de secteurs, de territoires, de métiers dans un climat de dialogue⁷ attentif nourri des expériences. De juillet à septembre 2022, quatre entretiens collectifs ont ainsi été menés, qui ont réuni 16 professionnel·le·s⁸ s'appuyant sur des thèmes communs que sont, à la levée des restrictions liées à la crise sanitaire : leur sentiment général, les impacts sur les ressources humaines, les bousculements quant à l'économie de leur secteur, le poids du numérique, l'écoresponsabilité, les liens avec les publics et les territoires ainsi que le rôle redéfini ou non de la culture dans la société.

En parallèle, UBIC comme L'A. ont poursuivi, sur ces périodes, une veille lors de différentes rencontres professionnelles, rendez-vous sectoriels ou intersectoriels⁹. Cette mobilisation, active et/ou à l'écoute, a permis de compléter les réflexions issues des entretiens collectifs, de les confronter à d'autres témoignages, analyses ou récits, et d'en conforter ou non l'écho, la réalité et/ou les effets. Toutefois, ne peut être faite une analyse des effets de la crise sanitaire en 2022/2023 sans prendre en compte **l'émergence, la persistance ou la ré-émergence d'autres crises**, parfois interdépendantes, parfois simultanées, qu'elles soient sécuritaire, géopolitique, environnementale, énergétique, sociale, démocratique, économique... Un effet de cumul assourdissant, paralysant et interrogeant les acteur·rice·s d'un milieu culturel déjà malmené, a été révélé au cours des entretiens menés dans le cadre de cette étude.

Cet effet d'amplification nous a invité·e·s à envisager cette étude différemment de l'objectif initial visé. C'est donc un **secteur en plein questionnement structurel** qui s'exprime ici, la crise sanitaire n'étant qu'une partie des problématiques vécues par les secteurs culturels aujourd'hui.

Alors, **quel visage revêt aujourd'hui le champ culturel?** Comment ces transformations constatées sont-elles réellement vécues sur le terrain? Que mettent-elles en jeu au sein des secteurs professionnels, du rôle même de la culture et des arts dans la société?

Peut-on parler de posture nouvelle du milieu culturel face aux interrogations que soulèvent, à l'échelle de chaque individu ou de chaque collectif, de tels événements? C'est à l'ensemble de ces questionnements que nous vous proposons d'apporter un éclairage sensible et vécu par la richesse des témoignages collectés en Nouvelle-Aquitaine.

6. Les entretiens collectifs sont intéressants en ce qu'ils permettent, outre le gain de temps, de révéler les prises de positions en interaction les unes avec les autres (et non indépendamment). Ils offrent aussi la possibilité de faire émerger des accords et des désaccords.

7. Les entretiens ont été menés de façon semi-directive, c'est-à-dire qu'ils s'appuient sur une grille de thématiques et de questions pré-établies, qui guident la discussion, tout en permettant aux enquêté·e·s d'ouvrir à d'autres sujets. Il est alors possible de prendre une distance par rapport aux questions prévues, de ne pas toutes les traiter. C'est un outil, un support pour les échanges, bien plus qu'un cadre formel.

8. Avant leur venue en entretiens collectifs, nous avons transmis un « guide d'appui » aux professionnel·le·s, constitué de la dite grille d'entretiens sur laquelle nous allions nous appuyer pour les interroger. L'objectif était qu'il·elle·s puissent être de véritables porte-parole de leur secteur / structure et questionnent donc, en amont, les acteur·rice·s de leur secteur. Pour plus de précisions, voir l'**Annexe** en page 34.

9. Forum national et régionaux « Entreprendre dans la Culture », Festival d'Avignon, Assises Nationales des Directeurs et Directrices des Affaires Culturelles, BIS 2023...

LE PANEL DES ENQUÊTÉ·E·S

Dans le cadre de cette étude, nous avons sollicité, pour les entretiens collectifs, une diversité d'acteur·rice·s, aux profils et positionnements différents dans l'écosystème culturel régional. En moyenne, les entretiens ont duré 2 heures. Nous avons contacté des représentant·e·s des institutions (départements, région, ministère de la Culture - DRAC), des agences culturelles régionales (ALCA, OARA¹), mais aussi des membres des fédérations de professionnel·le·s et de réseaux actifs en région (dont l'inter-réseau) et du Comité régional des professions du spectacle (COREPS) Nouvelle-Aquitaine.

Session 1 - 28 Juillet 2022 (en présentiel et visio)

- **Romane Camus-Cherruau**, coordinatrice du réseau Librairies indépendantes de Nouvelle-Aquitaine (LINA);
- **Kévin Gibaud**, coordinateur du Réseau 535, réseau des opérateurs culturels du spectacle vivant en région Nouvelle-Aquitaine;
- **Pascale Lejeune**, représentante syndicale du Syndicat du cirque et des compagnies de création (SCC), directrice artistique d'une compagnie de cirque;
- **Esther Merino**, présidente de l'Association des éditeurs de Nouvelle-Aquitaine (AÉNA), éditrice et directrice d'une maison d'édition, secrétaire à la Fédération des éditions indépendantes;
- **Timo Metzmakers**, représentant syndical du syndicat des artistes et musiciens de Nouvelle-Aquitaine (SAMNA-CGT), musicien professionnel (salarié intermittent du spectacle).

Session 2 - 6 Septembre 2022 (en visio)

- **Sébastien Coutant**, comédien (salarié intermittent du spectacle), responsable syndical du Syndicat français des artistes (SFA-CGT);
- **Emmanuel Feulié**, directeur Cinéma & audiovisuel à l'Agence livre cinéma audiovisuel (ALCA, agence culturelle régionale);
- **Stéphanie Vigier**, déléguée générale du réseau des Cinémas indépendants de Nouvelle-Aquitaine (CINA).

L'inter-réseau néo-aquitain

L'inter-réseau, qui s'est créé pendant la crise sanitaire, est constitué de certains réseaux professionnels des secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine: ASTRE, LINA, AÉNA, CINA, RIM, Grand'rue², Réseau 535, et AGECE & CO³.

1. Malgré son intérêt pour y participer, l'OARA n'a pas pu être disponible lors des sessions d'entretiens collectifs proposées.

2. Bernadette Baratier de Grand'rue, réseau des arts de la rue en Nouvelle-Aquitaine, n'a pu nous transmettre qu'une contribution écrite, en raison d'un problème de connexion au système de visio lors de la 2^e session d'entretien collectif.

3. L'AGECE&CO, groupement d'employeurs des secteurs de la culture et de l'économie créative en Nouvelle-Aquitaine, a aussi témoigné de son intérêt et volonté de participer à l'étude, mais n'a pas pu être disponible.

Session 3 – 20 Septembre 2022 (en visio)

- **Morgane Boulay**, déléguée à l'animation territoriale et à la communication du Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine, ASTRE;
- **Florence Delaporte**, chargée de mission lecture publique à l'ALCA (livre);
- **Nicolas Faye**, représentant syndical du Syndicat professionnel des opéras, orchestres, festivals d'art lyrique et musique classique (Les Forces Musicales) et administrateur général de l'Opéra de Limoges;
- **Marianne Pommier**, directrice adjointe à la Direction de la culture et de la citoyenneté au Département de la Gironde (33);
- **Framboise Thimonier**, représentante syndicale du Syndicat des professionnel-le-s du théâtre et des activités culturelles (Synptac-CGT), administratrice de production du spectacle vivant.

Session 4 – 20 Septembre 2022 (en visio)

- **Éric Lebas**, directeur adjoint délégué, en charge de la création et des industries culturelles à la DRAC Nouvelle-Aquitaine;
- **Sylvia Loiseau**, chargée de mission création et vie littéraire à l'ALCA (livre);
- **Camille Trichet**, coordinatrice du Rézo MUSA, réseau des musiques de création et de patrimoine en Nouvelle-Aquitaine.

Le COREPS Nouvelle-Aquitaine

Le **Comité régional des professions du spectacle** est composé de quatre collèges.

- **Collège État et collectivités**: DRAC Nouvelle-Aquitaine, DREETS, Région Nouvelle-Aquitaine;
- **Collège représentant-e-s d'employeur-euse-s**: Les Forces musicales, PROFEDIM, PRODISS, SCC, SMA, SNSP, SYNAVI, SYNDEAC;
- **Collège représentant-e-s salarié-e-s**: SFA-CGT, SYNPTAC-CGT, SAMNA-CGT, SNACOPVA CFE CGC, SNM-FO;
- **Membres associés**: Pôle emploi spectacle, AFDAS, THALIE Santé, L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine.

1 DES ENJEUX SOCIÉTAUX AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Depuis la crise économique mondiale de 2008, **la France a affronté une multitude de crises** qui, si elles ont affecté l'ensemble de la société, ont très sévèrement impacté le milieu culturel. La crise sécuritaire, à la suite des attentats de l'année 2015, a cristallisé l'idée que participer à la vie culturelle, dans son acception large, représentait une prise de risque. Les crises sanitaire et écologique ont conforté ce sentiment en laissant penser que : se regrouper dans une salle ou aller en festival en période de canicule présentaient une forme de dangerosité. Concomitantes ou successives, **ces crises ont accéléré des prises de conscience**, positionnant les acteur·rice·s culturel·le·s face à des **enjeux** aujourd'hui au cœur de leurs **préoccupations**.

1.1. LES CRISES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES : UN RISQUE DE NOUVELLE PARALYSIE POUR LES SECTEURS CULTURELS ?

Parmi toutes les crises que traverse le champ de la culture aujourd'hui, la **crise économique** est celle que les acteur·rice·s culturel·le·s ressentent le plus directement, et qui les inquiète le plus, à court et moyen terme. Couplée à une **crise sociale**, elle renforce une forme d'individualisme (même si on observe des tendances contraires chez les nouvelles générations), qui fait craindre aux secteurs culturels une nouvelle paralysie.

Partageant le « *constat, assez général, de publics qui ne reviennent pas toujours*¹ », formulé par la Directrice adjointe de la culture et citoyenneté au Département de la Gironde (Marianne Pommier), chacun redoute que l'offre ne retrouve sa demande ? Conscient·e·s des freins à l'œuvre – avec l'inflation actuelle et la baisse du pouvoir d'achat – les professionnel·le·s anticipent une diminution des dépenses culturelles des

individus, non forcément par choix mais par nécessité. Pour Framboise Thimonier, représentante syndicale, « *le bémol avec le public c'est que, moi la première, je commence aussi à faire attention à mes dépenses culturelles, et j'ai peur que ça se joue là, pas du côté de l'intérêt, mais sur le budget* ».

Un facteur social vient nourrir cette réalité : dans la pratique des activités culturelles, les études nationales² montrent bien comment l'**expérience culturelle collective a reculé au sortir de la crise**. En janvier 2022, **44 % des Français** confirment qu'ils ont pris **l'habitude d'utiliser le numérique pour accéder à des contenus culturels**. Le visionnage de vidéos en ligne, la pratique du **streaming** se sont largement imposés. En France, un·e enquêté·e sur trois environ estimait, en janvier 2022, que la programmation des lieux culturels n'était plus en phase avec ses attentes (ce

1. Depuis l'été 2022, Kévin Gibaud a fait part de témoignages des adhérent·e·s du réseau 535 qui nuancent, aujourd'hui, ce constat, qu'ils partageaient en 2022. Un certain nombre de lieux semblent retrouver une jauge des publics d'avant Covid-19, même s'il faudrait mesurer les fréquentations des lieux de la région pour pouvoir l'affirmer et généraliser cette observation.

2. Ministère de la Culture. 2022. « Les sorties culturelles des Français après deux années de Covid-19 », Culture Études. Traitement DEPS, juillet 2022.

décalage est très visible chez les jeunes et les plus diplômé·e·s). Les restrictions sanitaires ont donc poussé les individus à changer leurs habitudes, et ce de manière sans doute structurelle.

«Nos pratiques à tous, moi y compris, se sont déplacées vers d'autres formes et là je parle évidemment des **plateformes** que l'on peut avoir à la maison», explique le directeur Cinéma et Audiovisuel de l'ALCA, Emmanuel Feulié. D'autant plus que les plateformes numériques proposent du contenu culturel à moindre coût avec un caractère illimité³, et apparaissent donc comme des alternatives, à la sortie culturelle «traditionnelle» (aller au cinéma, aller à un concert...).

“Cela crée un déplacement de la valeur du cinéma vers les plateformes qui est compliqué à suivre pour nous, compliqué à suivre pour les producteurs, particulièrement pour les producteurs établis en région. Le développement des plateformes est préalable à la crise, mais il s'est accentué avec la crise.

Emmanuel Feulié, directeur Cinéma & audiovisuel à l'ALCA

Les propos ci-contre d'Emmanuel mettent bien en lumière la manière dont les conséquences de la crise sanitaire peuvent préoccuper, à plus long terme, l'ensemble des secteurs (remboursement des prêts, fin des aides...). Les structures cultu-

relles interrogées font, toutes, état de leur questionnement quant à la **viabilité économique de leur propre structure** (ou service). Elles craignent que la culture soit l'un des premiers postes à subir des coupes budgétaires :

«On va sûrement avoir nos budgets très impactés par la crise énergétique», explique Marianne Pommier. Ce climat d'incertitude, empêche toute anticipation et projection à long terme: «je n'arrive pas à me projeter, je ne sais pas à quoi m'attendre, hormis dire que l'on va payer plus d'électricité, plus de transport» (Framboise Thimonier). À budget égal, avec une hausse des coûts attendue sur toute l'année 2023, l'incertitude se transforme en réelle inquiétude. D'autant que les acteur·rice·s ont bien conscience que la hausse des coûts touche, aussi, les institutions qui financent le secteur. Par exemple, un représentant syndical raconte:

“Je vais quand même voir la Région, en leur disant: «ça serait bien que vous rallongiez l'enveloppe du GIP Cafés-Cultures, là ça fait un moment, il faudrait augmenter.» Mais en fait, au vu de la hausse des coûts, sur le gaz, sur l'essence, j'ai même honte de demander. Alors qu'on sait que les besoins sont là, il sont énormes.

Timo Metzmakers, représentant syndical du SAMNA-CGT, musicien professionnel

Tout en prenant conscience des problématiques qui se posent à chacun·e, beaucoup de professionnel·le·s confient se sentir dans une impasse. Cette inquiétude apparaît aujourd'hui légitime puisque, quelques mois après les entretiens, certaines résidences – prévues entre janvier et mars 2023 – ont été annulées, en raison des coûts de chauffage trop élevés, nous expliquait récemment Kévin Gibaud.



Alors qu'il·elle·s étaient à peine sorti·e·s de la crise sanitaire, les professionnel·le·s des secteurs culturels, interrogé·e·s au cours de l'été 2022, craignaient déjà une nouvelle paralysie due à la conjonction de **crises économique et sociale**. Le contexte économique mondial, à nouveau dégradé par la guerre russo-ukrainienne, a confirmé ces craintes et ancré le sentiment selon lequel les possibilités de faire, d'exprimer et de participer à la vie culturelle étaient durablement bouleversées.

3. Par exemple, Netflix, Amazon Prime Video, Spotify...

1.2. LES CRISES : UN CATALYSEUR POUR LA PRISE DE CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE ?

Aux facteurs socio-économiques s'est agrégée la dégradation des équilibres environnementaux. Malgré l'accumulation des rapports depuis des décennies, comme ceux du GIEC pointant l'urgence climatique dans laquelle se trouvent nos sociétés, l'action environnementale est encore jugée insuffisante. Partant de ce constat, le think tank The Shift Project prévoit, dans le cadre de leur Plan de Transformation de l'Économie Française (PTEF), des programmes sectoriels, avec des mesures concrètes, visant la neutralité carbone, afin d'amorcer une transformation des pratiques professionnelles. En même temps, on observe **une prise de conscience croissante** des Français·e·s sur la question, notamment grâce à la médiatisation et la visibilité accrues de ces rapports, mais aussi (et surtout) du fait des catastrophes climatiques traversées durant l'été 2022, rendant tangible cette crise. Et ce, d'autant plus chez les personnes interrogées dans le cadre de l'étude puisqu'elles vivent sur le territoire néo-aquitain, plus particulièrement touché, avec des hectares de forêts brûlés et la première annulation d'un festival à cause de la canicule. Nicolas Faye, représentant syndical et administrateur général de l'Opéra de Limoges, raconte *«il y a des mentalités effectivement qui changent du fait du contexte très spécifique de cet été»*. Des effets directs ont été ressentis, vécus par les acteur·rice·s : Timo Metzmakers explique que *«les incendies à Landiras, c'est 3 dates annulées»*, tout comme la canicule, qui a entraîné des annulations de concert et de spectacles des arts de la rue, ou encore le couvre-feu décrété par la Préfète à Bordeaux le soir de la fête de la

musique 2022. Mais, c'est aussi des effets indirects que les musicien·ne·s pressentent *«nous, on se prépare à disparaître»*, nous confie-t-il. Selon lui, si l'usage de la voiture venait à être interdit, en l'état actuel des choses, l'exercice de leur profession serait quasiment impossible (pour des raisons d'impossibilité et d'interdiction de transporter des instruments dans le train, par exemple). Au-delà d'une prise de conscience, la **crise écologique** est aussi devenue un **sujet de préoccupation**. Marianne Pommier raconte que dans sa collectivité (Département de la Gironde), cela a réellement impacté les agents de son service :

“ *Le contexte des incendies en Gironde a fortement impacté le personnel du département, nous avons été très investis pour aider les pompiers et j'ai accompagné pas mal d'agents dans une tristesse véritable au sortir de l'été.*

Marianne Pommier, directrice adjointe à la Direction de la culture et de la citoyenneté au Département de la Gironde

Une véritable **éco-anxiété** s'est donc développée, particulièrement chez les plus jeunes⁴.

On comprend donc que le monde de la culture ne peut plus – comme ce fut peut-être le cas – s'estimer à l'écart des problématiques environnementales. Dans l'ouvrage collectif **Décarbonons la culture!**⁵, les experts pointent le double rôle, que la culture peut et doit jouer dans la transition : celui de *«transformer nos imaginaires»* et de *«transformer le réel»*⁶. Aussi, certain·e·s enquêté·e·s préfèrent envisager cette

4. Caillaud, Marie ; Lauwerier, Rémi ; Verdier, Théo. 2022. *Dans la tête des éco-anxieux. Une génération face au dérèglement climatique*, Paris, Éditions Fondation Jean-Jaurès.

5. The Shift Project. 2021. *Décarbonons la Culture! Dans le cadre du Plan de Transformation de l'Économie Française* (theshiftproject.org/article/decarboner-culture-rapport-2021).

6. The Shift Project. 2021. *Décarbonons la Culture! Dans le cadre du Plan de Transformation de l'Économie Française*. Synthèse (theshiftproject.org/article/decarboner-culture-rapport-2021).

crise comme un défi, quelque chose d'enthousiasmant, se rapprochant ainsi, sans pour autant la nommer, de la notion de **frugalité**⁷. Pour Nicolas Faye, nous traversons un moment pivot où nous comprenons que nos activités ont un réel impact sur notre environnement, certes négatif aujourd'hui, mais qu'*«on peut être vertueux»*. Une partie du secteur **réinterroge** alors **ses manières**

de faire, avec une volonté nouvelle pour certain·e·s : *«produire moins mais produire mieux»*, nous explique Éric Lebas, directeur adjoint à la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Les engagements majeurs du secteur sont aussi remis en question par certain·e·s professionnel·le·s, se demandant notamment si la circulation des œuvres doit toujours être l'objectif à poursuivre.

DES ENJEUX SOCIÉTAUX AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS - CE QU'IL FAUT RETENIR -

Le secteur culturel a traversé de **multiples crises** ces dernières années, crises dont l'enchaînement a créé des **effets cumulatifs**. Ainsi, la pandémie avait-elle mis en évidence les enjeux environnementaux, en rapprochant chacun·e de son territoire de proximité, en ralentissant son rythme de vie, durant une période où l'on a vu, ici et là, la nature reprendre ses droits. Cette accumulation de crises nouvelles a d'autant plus secoué les équipes qu'elles étaient déjà, moralement et matériellement, fragilisées. L'enquête a montré que si les crises économiques, sociales et écologiques constituaient des sujets d'inquiétude majeurs pour la société française, elles frappaient durement les secteurs culturels. Mais, au-delà de ces ressentis inquiets, on mesure la manière dont les **crises** – notamment la pandémie – constituent de puissants **catalyseurs** et **accélèrent les mutations du secteur**. Aussi convient-il de se demander dans quelle mesure ces questionnements et préoccupations ont modifié, concrètement, les secteurs culturels et leurs pratiques ?

7. Selon Sophie Moulard, *«la frugalité porte également en elle une certaine dimension de sobriété, mais en mettant l'accent sur l'idée d'abondance sans excès, de jouissance dans la modération, à laquelle on pourrait d'ailleurs prêter une inspiration épicurienne. Enfin, elle est aussi synonyme de bonne et «juste récolte des fruits de la terre». Car «frugalité» vient de frux, le fruit, et de frugalis, «qui produit». Elle fait référence à la moisson, à la cueillette. Or, cette récolte est juste quand elle est suffisante pour les êtres qui s'y adonnent et dont la qualité de vie dépend, mais elle se doit également d'être.»* Pour en savoir plus sur la notion de frugalité, voir le compte-rendu de la conférence inaugurale du Forum Entreprendre dans la Culture en 2022, donnée par David Irle et Sophie Moulard : entreprenreculture-nouvelleaquitaine.fr/comptes-rendus-2022.

2 UN SECTEUR CULTUREL AFFECTÉ DANS SA STRUCTURATION ET SON FONCTIONNEMENT

Si les intentions de changement du fait des nouvelles préoccupations sont certaines, qu'en est-il de leur mise en œuvre? Pour certain·e·s, à l'instar de la question environnementale, cela fait déjà longtemps que l'on s'accorde sur le diagnostic, que l'on sensibilise à la question, mais **quel passage à l'acte** peut-on observer dans le secteur culturel? Comment la succession des crises est-elle venue modifier un secteur, sa structuration et son fonctionnement? Y-a-t-il un avant/après la crise Covid-19?

2.1. ENTRE INTENSIFICATION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DÉJÀ PRÉSENTES ET CHANGEMENT STRUCTUREL DU FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES

En premier lieu, nombreux·ses sont ceux·elles qui ont rappelé que «*les répercussions de la crise sanitaire sont loin d'être terminées*», à l'instar de Timo Metzmakers. En effet, interrogé·e·s entre juillet et septembre 2022,

les enquêté·e·s pensent que les effets de la crise ne se feront sentir qu'en 2023, première année sans le soutien de l'État.

Ce témoignage met en lumière comment **la fin du soutien de l'État, dans le cadre de la crise sanitaire,**

au travers des dispositifs destinés aux plus précaires, pourrait intensifier des tensions économiques déjà présentes dans certaines formes d'emploi du secteur culturel, comme l'emploi intermittent¹. En effet, les jeunes intermittent·e·s occupent des situations encore plus précaires. Commençant leur carrière, n'ayant que peu de réseau professionnel, il·elle·s peuvent avoir des difficultés à réaliser les 507 heures de travail requises pour toucher leurs indemnités chômage. Les femmes qui, rappelons-le, subissent encore des inégalités de salaire majeures, sont aussi pénalisées quand elles sont en congés maternité, puisque leur salaire est, lui aussi, partiel. Pour les intermittentes en congé maternité – on parle des **maternitentes** –, plusieurs conditions doivent être réunies si elles veulent

1. L'emploi intermittent est défini par la succession voire la simultanéité des contrats de travail à durée déterminée d'usage (CDDu). Les salarié·e·s intermittent·e·s alternent périodes travaillées et non travaillées, ce qui leur ouvre des droits sociaux comme l'Assurance Chômage, dont les modalités et conditions sont fixées dans les Annexes 8 (pour les technicien·ne·s, ouvrier·ère·s et personnels administratifs) et Annexe 10 (pour les artistes) de son règlement général: la-nouvelle-aquitaine.fr/ressources/guides-pratiques/intermittence-du-spectacle-ressources-et-informations.

“*Il y a eu un premier coup de semonce au 30 juin, parce que tous les dossiers Allocation Jeune Intermittent (AJI) se sont terminés, tout comme les clauses de rattrapage. C'est un peu technique mais, en résumé, il y a deux mesures qui viennent de se terminer. Donc, là, maintenant, il y a des gens qui se retrouvent le bec dans l'eau, vraiment... car il y a des éléments qui ont été complètement oubliés. Par exemple, j'ai le cas d'une jeune femme qui a, à la fois, eu l'AJI, puisqu'elle est jeune intermittente et qui est en congé maternité. Et là c'est très compliqué pour elle.*”

Timo Metzmakers, représentant syndical du SAMNA-CGT

être indemnisées. Or, ces conditions² se sont révélées en inadéquation avec la réalité de l'emploi intermittent, et donc très difficiles à réunir, devenant une « zone grise de la protection sociale³ ». Concrètement, « si certaines parlent de « double-peine » [avec] un congé maternité non indemnisé et une rupture totale ou partielle des droits [d'assurance chômage] » « d'autres évoquent une « quadruple-peine »⁴ », avec deux conséquences supplémentaires. En effet, « les maternités ne percevront pas d'allocation chômage après leur congé maternité, puisque celui-ci n'est pas reconnu par la CPAM et qu'elles n'ont pas eu le droit de travailler; enfin, du fait de ne pas avoir été indemnisée, la période du congé maternité ne sera pas prise en compte dans leurs droits à la retraite⁵ ». N'ayant pas pu travailler durant les périodes de fermetures des lieux culturels, les maternités n'ont donc pas ouvert de nouveaux droits pendant la crise sanitaire. Cela a donc exacerbé les inégalités et les dysfonctionnements expliqués ci-avant, que les aides de l'État n'ont pas suffi à limiter, comme l'indiquent des représentant·e·s syndicaux·ales, à l'instar de Timo Metzmakers. Le Collectif les maternités (LCLM) avait été créé en 2009 pour tenter d'alerter la puissance publique sur la nécessité de repenser les règles de l'indemnisation, complètement décorrélées de la pratique professionnelle associée. Aujourd'hui, avec l'appui et le soutien d'organisations syndicales représentatives comme

la CGT, des « progrès considérables (bien qu'insuffisants) » (Sébastien Coutant) ont été permis par l'abaissement de certains seuils⁶, et la révision de certaines conditions.

Outre la forme d'emploi, qui a pu se révéler plus ou moins précaire face à ces crises, le statut juridique des structures semble aussi compter. Selon Kévin Gibaud, la sortie de confinement a provoqué des disparités économiques entre les structures adhérentes (au réseau):

“ Les disparités économiques entre les structures adhérentes n'étaient pas spécifiquement liées à la question de la labellisation d'un projet mais plutôt liées à leur structuration juridique. Globalement, celles qui étaient sous montage associatif ont reçu des soutiens financiers qui ont permis de sauvegarder leurs budgets. Pour celles en régie publique, les délibérations ont été beaucoup plus délicates.

Kévin Gibaud, coordinateur du réseau 535

Quelques mois après cet entretien, il contrebalancera cette disparité, qui n'est plus aussi vraie avec la crise de l'énergie. La hausse des coûts des fluides prévoit en 2023 une réduction, presque systématique, des budgets des adhérent·e·s du réseau qui sont propriétaires de leurs locaux, même dans le cas d'un soutien financier identique aux années précédentes.

2. Concernant les conditions pour ouvrir droit à une indemnisation, les intermittentes doivent « avoir cotisé au titre de l'assurance maternité sur 1015 fois la valeur du SMIC horaire au cours des six derniers mois (...). Cette condition est basée sur des semaines de 39 heures de travail ». Ensuite, jusqu'en 2015, elles devaient avoir comptabilisé 800 heures au cours des 12 derniers mois (ou 200 heures au cours des 3 derniers mois), « la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) demande aux femmes enceintes un nombre d'heures de travail déclarées supérieur à celui qui est nécessaire pour être intermittente [507 heures]. » (Roux, Nicolas. 2009. In Bureau, Marie-Christine; Corsani, Antonella; Giraud, Olivier; Rey, Frédéric (dir), Les zones grises des relations de travail et d'emploi, Editorial Teseo, Buenos Aires).

3. Roux, Nicolas. 2009. In Bureau, Marie-Christine; Corsani, Antonella; Giraud, Olivier; Rey, Frédéric (dir), Les zones grises des relations de travail et d'emploi, Editorial Teseo, Buenos Aires.

4. Ibid.

5. Ibid.

6. Notamment avec le passage de 200 à 150 heures effectuées sur les 3 derniers mois, et de 800 heures à 600 heures (sur les 12 derniers mois).

La crise économique actuelle pourrait probablement aggraver les écarts et les inégalités déjà creusés par le **déséquilibre des aides versées** pendant la crise Covid-19. En effet, pour Kévin, aujourd'hui on va justement être confronté à ce que pointait la Cour des Comptes dans son rapport en mai 2022⁷:

“ *Il y a un soutien ministériel qui est beaucoup plus tourné vers la création que la diffusion. Donc en soi, de l'argent pour créer il y en a, des lieux pour créer il y en a, mais l'argent pour diffuser, il n'y en a plus... et les portefeuilles des publics ne sont pas extensibles.*

Kévin Gibaud, coordinateur du réseau 535

Si ce sont des faits largement préexistants à la crise, cette dernière n'a fait que les aggraver puisque les lieux de diffusion étant fermés du fait des restrictions sanitaires, les artistes ont eu tout le temps pour créer, si bien qu'un certain «*embouteillage des créations*» s'est produit en 2022 (Kévin Gibaud). Mais sans diffusion, et sans la rémunération associée, l'équilibre financier de la structure de l'artiste peut rapidement être mis à mal.

Au-delà de ces difficultés économiques qui ont des impacts directs, des **changements structurels** sont observables. Déjà amorcés avant la crise sanitaire, des **nouveaux modes de financements et de nouvelles**

injonctions viennent, aussi, **modifier le fonctionnement** des structures culturelles. Quasiment tous-tes les enquêté-e-s ont pointé l'omniprésence des Appels à Projets (AAP) dans leur modèle (et/ou recherche) de financements. Venant progressivement remplacer les subventions de fonctionnement, le montage des dossiers peut se révéler plutôt usant et, en lien avec ce qui a déjà été énoncé, la multiplication de ces AAP peut inciter les acteur·rice·s à créer, à monter de nouveaux projets sans pour autant être assuré·e-s de le diffuser, et donc d'en tirer une rémunération suffisante (Pascale Lejeune, directrice artistique d'une compagnie de cirque). Chez les artistes-auteur·rice·s, cette réalité est encore plus prégnante, comme en atteste le rapport Racine (2020) qui pointe que «*la place de l'artiste-auteur, dans l'économie de la création (...) est sous-évaluée*⁸», et donc sous-rémunérée. Cela pose un réel problème pour la viabilité des structures culturelles, sans compter les questions éthiques.

Parmi ces éléments qui viennent largement modifier le fonctionnement et le financement des structures, notons qu'une majorité d'enquêté-e-s se sont montré·e-s critiques envers une politique d'Éducation artistique et culturelle (EAC), qui constitue selon Framboise une «*injonction*», voire un «*chantage*» pour obtenir des aides financières, des subventions.

En résumé, **la crise sanitaire a modifié**, outre les préoccupations, **le fonctionnement même du secteur culturel**. Sur le plan économique plus précisément, elle a révélé, et intensifié, des tensions pré-existantes à la crise, notamment celles qui pèsent sur les profils les plus précaires (jeunes intermittent·e-s, maternités, artistes-auteur·rice·s). Cette dernière a, en ce sens, été un accélérateur des difficultés économiques, marquant aussi la durabilité de certains **changements** notamment dans **la structuration économique du secteur**, passant progressivement d'un important soutien au fonctionnement à un soutien plus ponctuel, sur le schéma temporel du **projet** (appel à projet), avec une **injonction à l'EAC**, parfois trop pesante pour les artistes.



7. Cour des comptes. 2022. «Le soutien du ministère de la Culture au spectacle vivant», Rapport public thématique.

8. Racine, Bruno. 2020. L'auteur et l'acte de création, ministère de la Culture.

2.2. UN RAPPORT AU TRAVAIL BOULEVERSÉ

Parmi les divers changements plus structurels entraînés par la succession des crises, et ici encore tout particulièrement par la crise sanitaire, le **bouleversement** du **rapport au travail** constitue peut-être le fait le plus marquant. En effet, au gré des confinements, le rythme de vie d'une majeure partie de la population a largement ralenti, laissant plus d'espace

“*Les gens, se retrouvant chez eux pendant la période de fermeture, se sont rendus compte que c'était bien de passer plus de temps en famille et de ne pas travailler en soirée ou le weekend.*

Stéphanie Vigier,

déleguée générale du réseau CINA

et de temps à la réflexion, l'introspection et à la pratique d'activités extra-professionnelles.

Dès lors, des personnes ont décidé de changer de vie et de

profession. Quand certain·e·s ont quitté le secteur culturel, perdant de vue leur conviction avec l'arrêt des activités culturelles, comme le rappelle Pascale Lejeune, d'autres l'ont rejoint. Le secteur du livre, comprenant l'édition et le commerce de détail, fait partie des «*gagnants*» de la crise, avec un chiffre d'affaires pour le secteur qui a augmenté de 13%⁹ entre le 4^e trimestre 2019 et le 4^e trimestre 2022. Les chiffres mettent en lumière que ce surcroît est le résultat de la baisse simultanée des recettes de l'édition avec la hausse des recettes du commerce de détail. En effet, les librairies sont celles qui ont connu un réel succès pendant les périodes de restrictions sanitaires. En Nouvelle-Aquitaine, on a aussi vu le nombre de librairies croître raconte Romane Camus-Cherruau, représentante du réseau LINA: «*avec toutes les librairies qui se sont créées, (...) on est sur un phénomène de création et de reprise de librairie phénoménal sur tout le territoire.*» Selon elle, il résulte d'un processus de questionnement sur son existence, sur la place que l'on occupe dans le monde, certain·e·s se disant qu'il·elle·s

ont «*toujours voulu être libraire*», ce qui explique les nombreuses créations de commerces sur le territoire, alimentées par ce besoin de retrouver du sens à sa vie. Ce témoignage vient donc confirmer les tendances quantitatives observées dans le secteur du commerce du livre.

D'un point de vue plus pratico-pratique, de **nouveaux métiers** sont apparus pour répondre aux contraintes sanitaires. Par exemple, dans «*l'audiovisuel, il y a des protocoles qui ont été mis en place juste après le 1^{er} confinement, qui ont permis une reprise des tournages, avec des conditions sanitaires différentes et avec la création d'un nouveau poste, celui de référent Covid-19, sur les tournages*», explique Emmanuel Feulié, directeur de la filière Cinéma & Audiovisuel à l'ALCA.

Mais, les métiers déjà existants ont connu, eux aussi, des évolutions, notamment dans les missions. La mise en place du passe sanitaire (puis vaccinal) a obligé les personnes en charge de l'accueil dans les lieux – institutionnalisés – de culture, une fois ré-ouverts, à réaliser des contrôles, non sans tension, d'ailleurs. En effet, Stéphanie Vigier (CINA) rappelle que dans les cinémas, les équipes ont souffert de ces situations, parfois très douloureuses:

“*Les salariés ont toujours eu un bon contact avec le public, en salles, et là avec le passe sanitaire il leur a été demandé de fliquer les spectateurs. Des salariés se sont faits insulter, d'autres ont reçu des mails d'insultes...*

Stéphanie Vigier,

déleguée générale du réseau CINA

9. Ministère de la Culture. 2023. «Note de conjoncture - Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 4^e trimestre 2022».

Certain·e·s professionnel·le·s ont le sentiment que leur activité relève, de plus en plus, de l'**opérationnel**, notamment du fait des crises, environnementales et économiques, qui les forcent à faire des économies de moyens (financiers, temporels, humains...) et donc à modifier leurs missions: «*on mise sur quelque chose de plus simple, de plus rapide pour être efficace parce qu'on nous demande finalement, de devenir des personnes dans l'opérationnel, mais pas dans l'évaluation de ce qu'on fait*» (Kévin Gibaud).

“*On est dans un tournant de nos façons de travailler.*”

Un nouveau rapport au travail en deux dimensions se dessine alors, à la fois sur les missions attachées à une fiche de poste, et sur la valeur même du travail et de la place qu'il occupe dans une vie. Les acteur·rice·s interrogé·e·s témoignent en effet de la **baisse d'attractivité** du secteur culturel, résultat, pour beaucoup, de l'inadéquation des pratiques (anciennes) du secteur aux besoins, notamment, des nouvelles générations, pour qui cet autre rapport au travail est justement encore plus marqué. Deux symptômes de cette réalité sont visibles: d'une part, des **difficultés de recrutement** partagées par une majorité de professionnel·le·s interrogé·e·s, sur les postes techniques dans le cinéma et les musiques savantes (Stéphanie Vigier, Camille Trichet et Nicolas Faye), ou encore, de manière plus générale, dans les arts visuels, selon Morgane Boulay; d'autre part, des **reconversions** (pour sortir du secteur culturel), comme évoqué précédemment, qui constituent, elles aussi, un signal à prendre en considération. Kévin Gibaud a, à ce propos, récemment rappelé l'augmentation massive du nombre d'offres d'emplois sur des postes à haute responsabilité (directeur·rice, programmeur·rice...) depuis l'été 2022 et qui, effectivement, ne reçoivent plus autant d'intérêt qu'avant (moins de candidatures, nécessité d'allonger la durée de

la recherche...). Selon Kévin, les professionnel·le·s qui étaient habitué·e·s à avoir un rythme de travail effréné se sont rendu·e·s compte, pendant les confinements (entre autres), qu'ils ne voulaient plus vivre ainsi. La diffusion de ce type de réflexions au sein du réseau de ces professionnel·le·s, installé·e·s dans le secteur, ont pu freiner leurs collègues à postuler à ces mêmes postes. Selon Stéphanie Vigier, ces problématiques générales de **ressources humaines** sont un nouveau **défi** qu'il faut accepter, où de nombreuses améliorations sont possibles. Par exemple, on observe aussi des offres d'emploi mêlant en réalité plusieurs métiers, des compétences très variées, dans le cinéma mais aussi dans le champ culturel de manière générale. N'ayant pas de référentiel métier dans le cinéma, cela «*implique derrière un travail difficile à mettre en place en matière de fiche de poste*» (Stéphanie Vigier), afin de bien définir les missions et en garantir le respect au quotidien.

L'amélioration des conditions de travail constitue alors un **levier majeur d'attractivité**. En premier lieu, il s'agirait de respecter la loi, trop souvent enfreinte: des cas de violences sexistes et sexuelles sont régulièrement remontés auprès des syndicats, mais aussi des cas de travail dans des conditions normalement interdites (canicule, restriction préfectorale) ou non déclarées, qui constituent des infractions malheureusement courantes dans le secteur culturel, raconte Timo Metzmakers, représentant syndical. Aussi, les entretiens menés, couplés à nos observations de terrain, montrent que les salarié·e·s (et encore plus pour les plus jeunes) souhaitent réellement qualifier ce qui relève du travail et ce qui s'en distingue (assister à un spectacle, les pots après celui-ci etc). Cette revendication est à relier à celle d'avoir du temps de «*vie*» en dehors de la vie professionnelle et met en évidence une nouvelle fracture, à laquelle les confinements ont très

largement contribué. Si pour certain·e·s professionnel·le·s, les jeunes n'ont pas tort d'exiger cette nette séparation entre vie professionnelle et personnelle, d'autres ne semblent pas encore prêt·e·s à faire le deuil du «*métier passion*» (pour lequel, les salarié·e·s devraient être prêt·e·s à tout accepter). Si l'on a beaucoup entendu parler du «*monde d'après*» durant la crise sanitaire, force est de constater qu'il n'a pas eu lieu, et que les rythmes de travail ne se sont pas ralentis chez les enquêté·e·s, qui témoignent tous·tes du sentiment de manquer de temps.

Enfin, la crise Covid-19 a modifié **le rapport au travail dans un sens plus solidaire**. On a vu se développer des systèmes d'entraide soit qu'ils se déploient à l'échelle intraprofessionnelle (les libraires, par exemple) ou interprofessionnelle, permise par le système du salariat, (Sébastien Coutant, salarié intermittent et représentant syndical du SFA-CGT), soit qu'ils caractérisent le secteur culturel dans son ensemble (Framboise Thimonier, représentante syndicale du Synptac-CGT). Le travail sous forme de **réseau** s'est développé, dans des branches où cela n'existait pas, comme

dans le secteur de l'édition avec la création de l'Association des Éditeurs de Nouvelle-Aquitaine (Aéna) pendant la crise. Du côté des libraires aussi: «*Ces deux années, qui étaient un peu meilleures économiquement parlant, ont permis aux libraires, de se détendre un peu, d'être un peu plus disponibles, et un peu moins inquiets sur leurs propres commerces, cela a développé de la solidarité entre eux.*» Les **liens au sein de l'inter-réseau** néo-aquitain se sont aussi largement renforcés dans ce contexte. Une **solidarité** devenue même **internationale** s'est affirmée dans le secteur des arts plastiques et visuels, à la suite de crises géopolitiques mondiales:

“*En tant que lieux de résidence, [ils] accueillent régulièrement des artistes étrangers qui connaissent des crises majeures dans leur pays, comme des artistes afghans, libanais et ukrainiens, aussi, bien sûr... [Ces lieux] se sont beaucoup rassemblés pour voir qui pouvait accueillir dans un moment de crise. Donc il y a une solidarité.*”

Morgane Boulay, coordinatrice du réseau arts plastiques et visuels, ASTRE



Les crises ont modifié le travail, beaucoup souhaitent désormais une **amélioration de leurs conditions**, ainsi qu'une meilleure séparation entre vies privée et professionnelle. *In fine*, c'est aussi la **valeur du travail** qui a été bouleversée au gré des crises. Enfin, entre solidarité interprofessionnelle, intraprofessionnelle, sectorielle et internationale, il semble que les crises ont, aussi, ce mérite: celui de développer de l'entraide. Fort de tous ces changements, **les crises ont donc bouleversé le rapport au travail**.

2.3. LES CRISES, ACCÉLÉRATRICES DES CHANGEMENTS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Si le cadre dans lequel on pense le travail a pu évoluer (modifiant à la fois ses limites, ses valeurs et sa place dans la vie), **les pratiques professionnelles** qui y sont attachées ont, elles aussi, connu des changements, accélérés au gré des crises.

Pendant la **crise sanitaire**, et les restrictions qui s'en sont suivies, de nombreux·ses acteur·rice·s interrogé·e·s ont témoigné d'une **grande capacité et force d'adaptation**. Pour Esther Merino (Aéna), «*on essaie tout ce qui est essayable*». Il en va d'une forme de **résilience**¹⁰. Quand les lieux de diffusion ont été fermés, certain·e·s se sont tourné·e·s vers d'autres espaces d'expression pour continuer à exercer leur activité. Parfois, ces pas de côté ont même permis de se rapprocher de personnes isolées ou vulnérables, donnant un sens nouveau à ces actions.

“*Pendant les effets Covid-19, il y a des compagnies qui ont aussi trouvé des chemins un peu parallèles pour continuer sous des petits formats, formats plus intimistes avec plus de proximité. Il y a eu aussi ceux qui ont souhaité s'associer aux soucis des personnes plus vulnérables, comme les personnes âgées, en travaillant avec les EHPAD, les hôpitaux.*

Pascale Lejeune, représentante du Syndicat du cirque et des compagnies de création (SCC)

Finalement, beaucoup d'enquêté·e·s ont partagé des vécus similaires. Et Stéphanie Vigier, dans le secteur du cinéma, de résumer, avec ses mots, toute la notion de **résilience** : «*tous les 10 ans on nous annonce qu'on va mourir. Donc on se reconstruit à chaque fois, donc là*

c'est une crise comme une autre». Le recours au **numérique**, aussi, a été perçu comme une **réponse conjoncturelle** à la crise pour les professionnel·le·s (à la différence des individus, où l'on observe un changement plus durable des habitudes et pratiques culturelles). En effet, il a permis de **s'adapter** au contexte de fermeture des lieux pour parvenir tout de même à diffuser des créations, grâce à la **captation** de spectacles. Sébastien Coutant, représentant du Syndicat Français des Artistes (SFA-CGT), se montre d'ailleurs très inquiet quant au fait que cette réponse demeure bien conjoncturelle, il dit se méfier de ce «*no man's land social*» qui pose de sérieux problèmes en termes de droits (Quel respect du droit social, contrat de travail etc. ainsi que du droit de la propriété intellectuelle, notamment les droits voisins des artistes interprètes) autant que de société puisque l'on perd la dimension vivante du spectacle vivant. Si du fait de la crise, l'usage professionnel du numérique s'est donc largement accéléré, cela ne veut pas dire que cette nouvelle pratique soit pour autant, partout et tout le temps, souhaitable. Il y a un enjeu partagé par les enquêté·e·s à légiférer, encadrer et apprendre aux professionnel·le·s quel doit être le bon usage du numérique, sans oublier de prendre en compte son empreinte carbone.

La **crise climatique**, comme l'avait fait la pandémie, contribue donc également à l'accélération du changement des pratiques professionnelles. Si certain·e·s s'inquiètent de leur potentielle disparition du fait de la crise climatique qui forcera, tôt ou tard, des changements

10. «*La résilience se réfère à la capacité d'un système, d'une personne, d'une communauté à tolérer et à s'adapter à des chocs significatifs. Si quelque chose de grave nous arrive, particulièrement si c'était inattendu et causé par quelque chose en dehors de notre contrôle, notre résilience est mise à l'épreuve. Les plus résilients d'entre nous sont davantage capables de s'en remettre et de continuer. Le concept de résilience est central dans la transition.*» : entransition.fr/la-resilience-quest-ce-que-cest

drastiques de nos manières de faire, de vivre et de consommer, d'autres préfèrent adopter une position plus résiliente, visant à «*réinterroger nos modalités de fonctionnement*» (Nicolas Faye, administrateur général de l'Opéra de Limoges). Ce grand chantier de **transformation des pratiques** pour qu'elles soient plus écoresponsables a déjà commencé dans certaines filières. En Nouvelle-Aquitaine, le cinéma indépendant nous a semblé relativement mieux avancé, grâce à des mesures concrètes. Avec la mise en place d'une **charte des cinémas verts**, le réseau des Cinémas indépendants de Nouvelle-Aquitaine (CINA) a entamé un processus de transition et de transformation de ses pratiques, charte signée par une quarantaine de salles indépendantes de la région. Ce cahier des charges s'appuie sur plusieurs axes de travail: «*Au niveau des salles de cinéma, il y a évidemment la confiserie, les entrants, ce qui est lié au bureau, les déplacements... mais une salle en milieu rural et une salle en milieu urbain ne font pas face aux mêmes problématiques. Se pose aussi (et surtout) la question du bâti*», explique Stéphanie Vigier (CINA).

Dans le champ du **livre et de l'édition**, les personnes interrogées expliquent aussi que, progressivement, les pratiques évoluent. Ainsi en va-t-il de cette librairie, qui par des petits gestes, essaie de jouer son rôle dans cette lutte, en «*coupant les ordis après 22h*», en éteignant les «*vitrines*», ou encore en faisant le choix de produits fabriqués localement pour l'espace papeterie. Certain·e·s éditeur·rice·s font le choix d'imprimeurs locaux.

Du côté du **spectacle vivant**, plusieurs enquêté·e·s ont commencé à expérimenter des manières de **mutualiser les déplacements**, les **tournées** (Kévin Gibaud, réseau 535), mais aussi les «**espaces et matériaux** (*création de décors, costumes et accessoires*)», grâce à des ressourceries par exemple (Camille Trichet, Rézo Musa). Timo Metzmakers, musicien, et ses collègues sont même déjà devenus les «*pros du covoit'*» en peu de temps. Finalement, se dégage une volonté de «*mutualiser les ressources matérielles et humaines*» (Camille Trichet). Au-delà de la mise en partage, d'autres nouvelles pratiques se dessinent. **L'allongement des séries de représentations** a aussi été évoqué, tout comme le développement de l'**emploi permanent** des artistes, des technicien·ne·s et des administrateur·rice·s :

“*Pourquoi pas revenir à un système où les structures culturelles, artistiques, vont avoir des artistes beaucoup plus en résidence, beaucoup plus de permanents etc. C'est ces choses-là auxquelles il faut réfléchir.*”

Nicolas Faye,

administrateur général de l'Opéra de Limoges

Ce à quoi Sébastien Coutant rappelle qu'il s'agit là de la position historique (et toujours d'actualité) du SFA-CGT¹¹ sur l'emploi permanent. La volonté de réduire drastiquement la production d'œuvres, qu'a évoquée Éric Lebas (DRAC), constitue également une voie possible. Une des enquêté·e·s réagit et corrobore ce propos, en rappelant qu'il s'impose aujourd'hui et semble faire l'unanimité, du moins, en théorie.

11. Dans son document d'orientation 2022-2024, le SFA-CGT précise: «*La revendication de la permanence dans certains établissements publics est d'ailleurs loin de se limiter à des considérations de sécurité et de volume d'emploi. (...) Derrière la bataille pour la permanence, il y a la nécessité de préserver l'idée que le spectacle vivant est un travail, une création collective, qui s'élabore et s'améliore dans la durée, dans la connaissance mutuelle où se façonne la confiance, où se construisent un vocabulaire, un style.*»

“Globalement, je crois qu'on est tous d'accord pour dire moins produire et mieux produire, mais... demeure cette idée légitime que «ce que je produis, c'est quand même vachement bien¹²». Du côté du livre, le sentiment que j'ai aujourd'hui c'est qu'on veut bien moins faire, ça fait des années et des années qu'on parle de surproduction dans l'édition et qu'il y a beaucoup trop de livres pour pas assez de lecteurs pour tous les engranger, mais quand on parle individuellement, il est plus difficile de se considérer comme faisant partie d'une surproduction.

Sylvia Loiseau,
ALCA, livre

Ce témoignage soulève un point essentiel, qui constitue d'ailleurs l'un des problèmes majeurs de cette transition: l'importance d'agir sans attendre les autres. À son endroit, chacun·e possède des leviers, qu'il s'agit d'actionner. Pour autant, les actions et les gestes, que l'on peut considérer comme écoresponsables, ne résultent pas toujours d'une prise de conscience de l'enjeu environnemental. Cela s'explique par la **crise économique** qui, à

son tour, **accélère certains changements de pratiques**. Dans les arts plastiques et visuels, Morgane Boulay (ASTRE) rappelle l'engagement de certain·e·s artistes qui «ont un véritable discours dessus et ça alimente vraiment une démarche artistique» alors que pour d'autres, c'est «lié à la précarité du statut des artistes-auteurs, certains font du réemploi» par manque de moyens. Le covoiturage, évoqué précédemment, en constitue un autre bon exemple: la hausse du coût de l'essence a clairement accéléré l'usage de cette pratique. Toutefois, nombreux·ses sont ceux·elles qui ont expliqué que cela se pouvait se révéler parfois bien plus complexe en pratique, en raison des emplois du temps très chargés des acteur·rice·s et des injonctions liées au métier (réunion, déjeuner professionnel, visionnage d'un spectacle...). Si un choix écoresponsable peut se révéler moins coûteux, c'est tout de même à relativiser en fonction du poste de dépense et de la filière. Dans le secteur de l'édition par exemple, Esther Merino rappelle que certain·e·s de ses collègues ne peuvent pas, malgré leur bonne volonté, assurer une production française, à cause du coût que représente cette production.

UN SECTEUR CULTUREL AFFECTÉ DANS SA STRUCTURATION ET SON FONCTIONNEMENT - CE QU'IL FAUT RETENIR -

En confrontant les acteur·rice·s à des chocs externes, **la succession des crises modifie en profondeur leurs préoccupations et éveille leur capacité de résilience**. Ainsi la crise Covid-19 a-t-elle joué un rôle dans l'évolution structurelle du mode de fonctionnement d'opérateur·rice·s culturel·le·s qui avaient déjà amorcé certains changements. Révélant et renforçant des difficultés économiques déjà présentes, les crises sanitaire, environnementale et économique, ont obligé les acteur·rice·s à s'adapter, **bouleversant** notamment le **rapport au travail** (dans la valeur qui lui est associée, et la place qu'on lui accorde dans la vie). **Les crises ont donc fonctionné comme des accélératrices des changements des pratiques professionnelles**. Mais, parmi les pratiques émergentes, il convient d'intégrer celles que l'on juge souhaitables dans un processus plus large de sensibilisation voire de formation afin de les ancrer durablement dans le quotidien des professionnel·le·s. Et par-delà ces évolutions structurelles, toute la question est de savoir si ce mouvement contribuera, à terme, à modifier la place de la culture dans la société ?

12. Depuis cet entretien en septembre 2022, Sylvia Loiseau a témoigné d'évolutions sensibles sur cette question de la part des auteur·rice·s. En effet, elle observe des changements forts parmi certain·e·s d'entre eux·elles qui ont véritablement pris la décision de publier moins régulièrement, pour privilégier une valorisation plus longue de chaque œuvre.

3 UNE PLACE DE LA CULTURE REPENSÉE ET DÉFENDUE

Le secteur évolue, tout comme ses enjeux et ses pratiques. Pour autant, les crises modifient-elles **la place de la culture dans la société**? Au gré des annonces, des restrictions et des difficultés que posent ces crises au secteur, les professionnel-le-s défendent-ils-elles **un nouveau rôle à jouer**? Par leurs projets, les acteur-ric-e-s sont en lien direct avec les personnes et les territoires, mais aussi avec les pouvoirs publics, qui soutiennent la politique culturelle française. Par toutes ses dimensions, la **culture**, au sens de l'UNESCO¹, **occupe une certaine place dans la vie des individus et dans la société**, dont cette partie tente de dresser le portrait.

3.1. LE LIEN AU TERRITOIRE ET AUX PERSONNES

Depuis une trentaine d'années les projets culturels de territoire se sont largement développés promouvant des œuvres en prise avec le terrain et les personnes, notamment avec un changement de paradigme allant vers la prise en compte des **droits culturels**². Mais là encore, la crise sanitaire a renforcé chez les acteur-ric-e-s culturel-le-s le sentiment qu'il-elle-s étaient **lié-e-s à un territoire**. Pendant les confinements, l'échelon de proximité est effectivement devenu la référence. Les crises sanitaire, écologique mais aussi économique, en incitant au soutien des commerces locaux, ont finalement participé à cette **injonction au local**. Cette dernière a donc contribué à la modification du rapport au territoire. Plus encore, les différent-e-s enquêté-e-s ont été témoins des bienfaits et de

l'efficacité des projets de territoire, avec une vraie stratégie d'implantation.

“*J'ai la sensation que les structures qui ont plus facilement retrouvé leurs publics sont celles qui ont une **action sur le territoire** et non délimitée dans un établissement. Comme les temps forts et les **festivals**, ces **projets de territoire** ont l'air de mieux s'en sortir.*

Kévin Gibaud, coordinateur du réseau 535

Romane Camus-Cherruau, coordinatrice du réseau LINA, estime que: «*l'avenir je le vois un peu sur les projets de territoire (...) Des projets ancrés localement qui développent les liens avec les autres associations (...) Alors c'est pas forcément lucratif pour le libraire, et c'est ça le problème, ce n'est pas comme*

1. Selon L'UNESCO, «*la culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances*» in Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982: culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Egalite-et-diversite/College-de-la-Diversite/Declaration-de-Mexico

2. Les droits culturels désignent les droits, libertés et responsabilités pour une personne seule ou en commun, avec et pour autrui, de choisir et d'exprimer son identité. Chaque personne est reconnue comme étant porteuse de culture, comme être de culture. Pour plus de détails, voir l'encadré sur les droits culturels de la publication de L'A. 2023. *Culture & Économie Sociale et Solidaire en Nouvelle-Aquitaine (tome 2). Approche qualitative: un autre rapport au territoire (participation des personnes, nouveaux usages des lieux, maturité coopérative, soin du vivant)*, p. 19.

cela qu'il gagne sa vie. Mais en tout cas, ça donne du sens». On voit bien aussi comment ces projets culturels ancrés sur un territoire redonnent aussi du **sens** aux professionnel·le·s, quelque peu perdu pendant les périodes de fermetures et de restrictions.

En Dordogne, le même constat a été fait. Les cinémas de ce département ont connu une baisse de la fréquentation d'environ -17%, une baisse moins forte que la moyenne régionale (et nationale), qui s'élève environ à -30% (en 2022, par rapport à l'année 2019). Selon Éric Lebas (DRAC), le choix des cinémas de ce territoire de tout miser sur l'art et essai constitue l'une des premières raisons qui expliquent leur meilleure fréquentation.

“*En Dordogne, ils ont fait un immense travail avec les scolaires. Plus que les autres départements et cela a porté ses fruits. (...) Ils ont plus de réussite sur les dispositifs qui existent pour le cinéma, tels que «lycéens au cinéma», «collèges au cinéma» et maintenant aussi «primaires & maternelles au cinéma», des dispositifs qu'ils emploient depuis cette année.*

Éric Lebas, DRAC

À destination, d'abord, de publics plutôt jeunes, ces cinémas ont mis en œuvre des projets qu'ils destinent aux habitant·e·s de leur territoire, qu'ils font pour eux·elles.

Sur cette question, il a été rapporté par deux enquêtes que les publics étaient davantage revenus en **zone rurale**.

«Sur la question des publics qui ne reviennent pas toujours³, il faut nuancer, puisque cela dépend aussi d'où on se place sur le territoire. Sur les zones rurales, il y a une habitude, une envie ou des actions, qui font que le public est entraîné, alors que dans les grandes villes, on ressent plus l'absence du retour du public, d'après ce que nos membres nous font remonter», explique Morgane Boulay, pour le secteur des arts plastiques et visuels. Et Framboise Thimonier (du même groupe d'entretien collectif) de corroborer: «je suis d'accord, **en milieu rural, le spectacle vivant va très bien**. Les concerts, les pièces de théâtre sont complets, les gens sont là.»

Il semble donc que du côté de l'audiovisuel, du spectacle vivant ou des arts visuels, les projets culturels qui sont bien implantés localement s'en sortent bien mieux. C'est particulièrement le cas en zone rurale où, la taille des villes aidant, les habitant·e·s interagissent davantage et où il y a, a priori, une plus grande facilité d'interconnaissance entre les professionnel·le·s et les populations. Au gré des crises, c'est l'**échelon local** qui s'est montré **le plus résilient** et il semble que cette nouvelle échelle pour un projet convainque de plus en plus de professionnel·le·s.

En revanche, au cours de nos entretiens, et de nos observations de terrain, **quelques points de vigilance** ont été soulevés et sont constitutifs de la place que l'on veut accorder à la culture dans la société. Tout d'abord, les enquêté·e·s s'interrogent et tiennent à se montrer attentif·ve·s face au **risque de non-circulation des œuvres**. D'autant que les travaux sur la question soulignent que l'empreinte carbone du secteur est davantage le fait du déplacement des publics que de celui des artistes et de

3. En réponse à Marianne Pommier, qui expliquait qu'au sein de sa collectivité, les publics n'étaient pas toujours retournés dans les lieux (classiques) de culture (voir page 4).

leurs œuvres⁴. Certain·e·s porteur·se·s de projet à la croisée de l'ESS et de la culture se déclarent aussi conscient·e·s du **risque de repli, d'enfermement sur eux-elles-mêmes, des habitant·e·s de ce territoire**⁵. D'autres acteur·rice·s ont témoigné de leur inquiétude face à cet étendard du local, qui a pu être, dans d'autres régions françaises, le terreau de développement de politiques publiques conservatrices et populistes. Toutefois, ce sont des risques à relativiser puisque, quand c'est le cas, le territoire local constitue une fin en soi, tandis que dans les projets territoriaux (tels qu'on les aborde ici), la dimension territoriale n'est qu'un moyen au service d'une fin : celle de promouvoir le vivre ensemble et le lien social sur un territoire de vie. En effet, il ne faut pas confondre **autonomie** et autarcie : « *l'autonomie est le concept qui permet, selon les mots de Bruno Latour, de faire coïncider le territoire où l'on vit avec le territoire dont on vit. (...) [L'autonomie] renforce ainsi la créativité, les liens sociaux et, de fait, la résilience.*⁶ »

Afin de recréer du lien avec les habitant·e·s d'un territoire, on a vu, ici et là, se développer des initiatives qui n'existaient que très peu avant la Covid-19. Par exemple, des conseils des jeunes, à la scène nationale du Carré-Colonnes⁷, ont vu le jour, permettant à des jeunes

de devenir des ambassadeur·rice·s du lieu, de venir aux spectacles, d'échanger leurs impressions, d'organiser des bords de scènes etc. L'objectif est d'intégrer pleinement les jeunes à la vie de ce lieu, tout en développant un lien plus fort avec celui-ci et ce qu'il s'y joue. De même, des comités de co-programmation avec les habitant·e·s et les associations du territoire se sont développés⁸. Enfin, d'une manière plus globale, se dégage une nécessité d'**innover pour attirer et fidéliser les personnes d'un territoire**, de ne pas être « à la traîne », pour reprendre les termes d'un·e enquêté·e, pour qu'ils se réapproprient ces lieux dits de culture (et les autres). En effet, pour Stéphanie Vigier (CINA), il faut proposer des expériences nouvelles :

« *Il va falloir travailler sur toute la reconquête du public : 15-25 ans, l'art et essai, ça implique de travailler sur les films, sur la modernisation des salles, de rendre les salles attractives.* »

Stéphanie Vigier,
représentante du réseau CINA

En outre, le secteur doit aussi s'adapter aux nouvelles pratiques culturelles des individus :

nombreux·ses sont les enquêté·e·s qui ont témoigné du phénomène de « *no show* »⁹ ou de réservation de dernière minute, mais aussi une certaine difficulté à réaliser des ventes en billetterie¹⁰. « *On voit que le*

4. Voir le compte-rendu de la conférence inaugurale du Forum Entreprendre dans la Culture en 2022, donnée par David Irle et Sophie Moulard : entreprendre-culture-nouvelle-aquitaine.fr/comptes-rendus-2022

5. Pour plus de détails, voir la partie « 4.2. L'ancrage local comme mode d'ouverture aux autres » (pp.48-50) in L'A. 2023. *Culture & Économie Sociale et Solidaire en Nouvelle-Aquitaine (tome 2). Approche qualitative : un autre rapport au territoire (participation des personnes, nouveaux usages des lieux, maturité coopérative, soin du vivant)* : la-nouvelle-aquitaine.fr/ressources/etudes-en-cours/culture-et-economie-sociale-et-solidaire

6. La Traverse, 2020. *Fiche d'action pour la résilience locale* : la-traverse.org/fiches-action-resilience.

7. Plus d'infos sur le Conseil des jeunes du Carré-Colonnes : carrecolonnes.fr/actu/le-conseil-des-jeunes-recrute-htm

8. Retrouvez plus d'exemples de projets co-construits avec les habitant·e·s dans la partie « 1.1. Comment faire société avec l'art et la culture ? » (pp. 15-17) de la publication de L'A. 2023. *Culture & Économie Sociale et Solidaire en Nouvelle-Aquitaine (tome 2). Approche qualitative : un autre rapport au territoire (participation des personnes, nouveaux usages des lieux, maturité coopérative, soin du vivant)*.

9. L'expression anglaise « *no show* » signifie littéralement « ne pas se montrer ». Ici, elle renvoie au phénomène de personnes qui réservent une place pour un spectacle mais qui finalement ne s'y rendent pas.

10. Ministère de la Culture. 2022. « Les sorties culturelles des Français après deux années de Covid-19 », Culture Études. Traitement DEPS.

principe d'attachement à une maison, à créer une fidélité, c'est une chose qui est remise en cause» (Éric Lebas, directeur adjoint à la DRAC). Certaines structures culturelles ont donc renoncé au principe de la «*sacro-sainte saison*» (Éric Lebas) pour développer de nouveaux types de relations aux publics, et ainsi tenir compte des **évolutions des pratiques**.

“*Certains ont abandonné les principes d'abonnement car on voit bien que les comportements sont en train de changer, avec des cartes beaucoup plus souples, qui permettent aux publics d'être sur des décisions de dernière minute plutôt que de savoir ce qu'on va faire en janvier ou en avril prochain. Ils construisent, dans certaines maisons, une relation, de part ces abonnements, qui est différente de ce qu'on avait pu connaître jusqu'alors.*

Éric Lebas, DRAC

Enfin, **les crises**, dans leur diversité, **ont ré-affirmé, au cœur de nombreux projets culturels, la question du lien au territoire et aux personnes**, que le paradigme des droits culturels avait déjà mis en lumière. La crise Covid-19 avait remis en évidence l'échelon de proximité, auquel les populations locales se sont montrées finalement bien attachées et bien plus fidèles. De manière logique, les structures culturelles en milieu rural ont moins souffert de la baisse de fréquentation observée d'une manière générale, en Nouvelle-Aquitaine et ailleurs, notamment grâce au travail effectué de concert avec les habitant·e·s d'un même territoire. D'autre part, les pratiques culturelles ayant évolué, **les lieux culturels se doivent (si ce n'est déjà le cas) de se montrer innovants, flexibles et novateurs quant à la manière de concevoir leur lien aux personnes.**



3.2. LE RAPPORT AU(X) POLITIQUE(S)

Une autre conséquence de cette expérience de la crise est peut-être d'avoir conduit les acteur·rice·s culturel·le·s à se ressaisir du **questionnement politique** et ce de trois manières : en interrogeant, d'abord, les choix concrets en matière de politique publique culturelle, en interpellant ensuite le personnel politique et, enfin, en questionnant les enjeux éthiques et citoyens qui fondent le politique au sein de la Cité¹¹.

D'abord, pour beaucoup d'enquêté·e·s, il est dommageable que **les politiques publiques culturelles s'orientent de plus en plus vers du soutien conjoncturel et moins vers du soutien structurel** à un projet global, sur un temps long. La multiplication des appels à projet, largement critiquée par les professionnel·le·s, en est d'ailleurs l'un des symptômes. Lors des Assises nationales des Directeur·rice·s des

11. Pour plus d'informations, voir l'annexe «*Réflexions complémentaires sur la notion de politique*» (pp.65-66) de la publication de L.A. 2023. *Culture & Économie Sociale et Solidaire en Nouvelle-Aquitaine (tome 2). Approche qualitative: un autre rapport au territoire (participation des personnes, nouveaux usages des lieux, maturité coopérative, soin du vivant)*.

affaires culturelles (DAC) à Sète¹², en octobre 2022, des constats similaires nous ont été dressés, pointant la dimension trop ponctuelle et circonstancielle des soutiens publics. Les subventions se dirigent davantage vers des projets circonscrits dans le temps. De moins en moins de structures culturelles sont soutenues de manière formalisée pour plusieurs années, pour leur activité globale (comme dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs) et non pour un projet ponctuel. En rendant compte de la volonté de l'**État de promouvoir l'éducation artistique et culturelle**, Éric Lebas (DRAC) explique, en partie, pourquoi autant de dispositifs de soutien conjoncturel (à un instant t, sur une action donnée) existent. La politique du Pass Culture est un parfait exemple de soutien ponctuel, notamment avec sa part collective¹³ qui a pour but de « *favoriser les actions de médiation et d'EAC* ». De même, poursuit Éric Lebas, la mise en place du dispositif « *Été culturel* » lancé en 2020, relève d'une démarche similaire en ce qu'il vise à « *favoriser une fréquentation des œuvres* » pour « *les personnes qui ne partaient pas en vacances, pour qu'ils aient des propositions artistiques ou une offre culturelle plus large, disons, à proximité* ». Les acteur·rice·s du panel ont aussi confirmé que « *la politique ministérielle est énormément tournée vers l'EAC* », au détriment d'autres politiques de soutien à la culture. Par exemple, dans le secteur du livre, et de la lecture publique particulièrement, un·e enquêté·e témoigne :

“ *Aujourd'hui, même si ce n'est pas le cas pour toutes les bibliothèques, on sent moins l'ambition des élu·e·s et des pouvoirs publics qu'à l'époque où la lecture publique était un fer de lance dans l'action des municipalités.* ”

Florence Delaporte, ALCA livre

S'il·elle·s reconnaissent tous·tes l'importance de l'EAC, les professionnel·le·s interrogé·e·s ont rappelé que ce n'était pour autant pas leur cœur de métier et certain·e·s craignent, à terme, de passer plus de temps en animation/éducation qu'à exercer leur propre profession (chargé·e·s de production, de diffusion, artistes...). En ce sens, cela peut générer un **sentiment d'incompréhension de la part des pouvoirs publics**, qui peut ainsi nuire à leur bonne relation avec les acteur·rice·s culturel·le·s. Les Directeur·rice·s des affaires culturelles confiaient aussi leur sentiment d'être incompris·es de leur élu·e, qui utilise parfois la politique culturelle comme une vitrine de son mandat, sans pour autant penser (et contribuer) à la définition d'un projet culturel. La culture est ainsi devenue un outil de communication dans certaines communes. En outre, la considération du secteur culturel comme étant **non essentiel** pendant la crise Covid-19 été vécue pour beaucoup comme une marque d'illégitimité, voire d'infantilisation (fermeture des lieux comme s'il·elle·s n'étaient pas capables de faire appliquer des gestes barrières), abîmant, ici aussi, la relation.

12. L'A. et UBIC étaient présents aux Assises des DAC 2022 et ont animé un atelier avec les DAC, ce qui a permis de collecter un matériau empirique supplémentaire.

13. Pour plus d'informations, écouter le podcast « Le pass Culture, un levier pour atteindre le 100% EAC », enregistrement d'une conférence donnée lors du Forum Entreprendre dans la culture en 2022: entreprendre-culture-nouvelle-aquitaine.fr/comptes-rendus-2022

Le Pass culture comporte 2 parts. Une part individuelle, qui est une sorte de cagnotte à la disposition du jeune, et une part collective, qui permet aux professeur·e·s d'organiser et de financer des activités d'EAC.

C'est aussi le **rapport même à la démocratie** qui a été impacté (voire mis à mal) ces dernières années. Les crises, et la crise sanitaire particulièrement, ont contribué à une hausse de l'**intervention publique** dans les prises de décision et les orientations des projets (vers plus d'EAC, par exemple), s'éloignant alors d'une co-construction des politiques publiques, chère aux acteur·rice·s du secteur. Cet interventionnisme s'est amplifié durant les crises, puisque l'État a décidé de la fermeture des lieux, distribué des aides etc. Pascale Lejeune, directrice d'une compagnie de cirque, a parfois même le sentiment de devoir « *se justifier auprès des élu·e·s* ». Aussi, la crise sanitaire a mis en exergue des **méconnaissances institutionnelles** du quotidien et de la réalité de certains secteurs professionnels (méconnaissance des syndicats du secteur, du fonctionnement d'une profession, de son interdépendance avec d'autres secteurs...). C'est le cas notamment pour la chaîne du livre dont, selon Esther Merino (secrétaire à la Fédération des Éditions Indépendantes), certaines institutions connaissent mal le fonctionnement et les problématiques des petites maisons d'édition indépendantes.

La crise Covid-19 a aussi, nous l'avons vu, rappelé des évidences, notamment celle de l'**hybridité** des pratiques individuelles. Les usages des habitant·e·s d'un territoire sont, par nature, intersectoriels. Or, **les politiques publiques sont sectorielles**, et en ce sens, ne correspondent pas toujours bien à la réalité.

Les porteur·se·s de projet qui se situent à la croisée de plusieurs champs (esthétiques ou transectoriels) se retrouvent en difficulté quand ils

cherchent le soutien des pouvoirs publics. Cela pose évidemment la question de l'expertise des différent·e·s conseiller·ère·s, qui sont spécialistes d'une esthétique / d'un secteur, ce qui explique cette difficulté. Constatant qu' « *il y a des volontés, il y a des envies, il y a des besoins* », la même personne interrogée témoigne tout de même de l'évolution sur ces questions de la part d'institutions. D'ailleurs, « *au Ministère, c'est une question qui revient souvent* », nous confie Éric Lebas, représentant de la DRAC. Par exemple, des « *rendez-vous croisés* » se développent, entre conseiller·ère·s de différents champs. Aussi, Éric précise que « *dans les faits, à l'épreuve de la réalité, même si je vois bien qu'on se pose la question ou qu'on nous la renvoie, je vois qu'on a une capacité à pouvoir s'adapter, tout en respectant ces cadres-là, pour rendre compte des propositions hybrides* ».

“ *Il faut considérer la manière dont fonctionne un spectateur: il peut aimer voir un film, lire un livre, écouter de la musique, et tout ça quasiment en même temps. Et le paradoxe pour moi c'est en face, les financements et les accompagnements professionnels.* ”

Sylvia Loiseau, ALCA livre

Enfin, dans le lien au politique, plusieurs enquêté·e·s ont pointé **le manque de pédagogie et d'accompagnement de la part des pouvoirs publics**. Ces derniers ne se portent pas suffisamment garants de l'équilibre entre plusieurs principes, valeurs ou injonctions attachés au secteur culturel, dont la valeur intrinsèque est remise en cause par les crises. Par exemple, la crise écologique vient rebattre beaucoup de cartes pour le secteur. Si **la circulation des œuvres** a longtemps été un principe qui a guidé les politiques culturelles en France, il doit aujourd'hui être questionné. Pour Emmanuel Feulié (ALCA, cinéma), en

effet: «*il peut y avoir une contradiction entre des objectifs de politiques publiques d'aménagement du territoire et de limitation de l'empreinte carbone*». Rappelons tout de même que cette dernière est davantage causée par la mobilité des publics que par celle des œuvres et des artistes. Pour autant, elle n'est pas négligeable et l'engagement d'une réflexion sur le principe même des tournées paraît primordial. Pour les professionnel·le·s interrogé·e·s, le choix entre des principes a priori paradoxaux est «*un angle mort*» (Emmanuel Feulié) et mériterait un accompagnement des pouvoirs publics.



Somme toute, les crises ont également modifié le rapport des secteurs culturels au(x) politique(s), ou tout du moins, confirmé des tendances qui se dessinaient avant les crises, qui, de par leur ampleur, les ont peut-être même accélérées. Le développement d'un soutien qui se veut événementiel, conjoncturel et ponctuel dans les politiques culturelles est relativement critiqué par le secteur (notamment les appels à projet), contribuant à un effritement de la relation entre pouvoirs publics et acteur·rice·s du secteur, qui ont le sentiment qu'on leur fait **moins confiance** pour l'ensemble du projet de leur structure. Au gré des crises (et ici, particulièrement celle sanitaire), **l'intervention de l'État** a pu être accrue, impactante, voire mettant à mal le rapport à la démocratie, alors même que des fonds d'urgence¹⁴ ont été débloqués de manière exceptionnelle. Enfin, la culture se retrouve aujourd'hui confrontée à des **défis sociétaux** (sociaux, environnementaux, économiques) d'une ampleur sans précédent et en appelle à un meilleur **accompagnement dans ses changements profonds de politiques publiques culturelles** (tel que le passage de la démocratisation culturelle à la prise en compte des droits culturels).

14. Les finalités de ces fonds ont pu être critiquées en raison de leur fléchage, qui n'a pas toujours été débattu avec les acteur·rice·s culturel·le·s.

3.3. LE RÔLE ET LES MISSIONS DES ACTEUR·RICE·S CULTUREL·LE·S : VERS UN (RÉ)ENGAGEMENT ?

Compte tenu de ces évolutions engagées par les crises, sur les plans territoriaux, sociaux mais aussi politiques, le rôle et les missions des acteur·rice·s culturel·le·s ont-ils changé ? Au cours de nos échanges avec des professionnel·le·s de la culture (de manière informelle) ou de nos observations de terrain, il a été remonté que **la culture n'était plus au cœur des engagements politiques**. Dit différemment, beaucoup estiment qu'il n'y a plus de projet politique pour la culture dans les programmes. D'un côté, elle serait devenue un outil, en ce qu'elle ne serait plus ni une fin en soi, ni un endroit d'engagement. Le discours politique sur la culture aurait été aseptisé, devenant un lieu de neutralité de la pensée, alors même que la politique culturelle peut justement être l'expression de conceptions politiques diamétralement opposées. De l'autre, du côté des acteur·rice·s, il semblerait que depuis la crise Covid-19, il y ait une recrudescence du politique, de l'engagement, du non-consensuel.

Assiste-t-on à un réengagement des secteurs culturels ?

D'abord, les déclarations publiques faisant de la **culture un secteur non essentiel** pendant la crise sanitaire a eu l'effet, pour certain·e·s enquêté·e·s, de les remobiliser, de **réactiver leur engagement**, avec une volonté de prouver, plus que jamais, le sens de leur profession. On peut également l'observer au travers de mouvements nationaux, qui refont des arts et de la culture un lieu d'engagement, au sens militant du terme. Le Syndeac, un syndicat employeur, a lancé une pétition destinée au ministère de la Culture, intitulée « *N'éteignez pas les lumières sur le spectacle vivant*¹⁵ », pointant les baisses drastiques des

budgets alloués aux secteurs culturels, alors que « *80 milliards de dividendes ont été distribués dans notre pays* », pointant explicitement, dans sa tribune, le mandat du président de la République Emmanuel Macron. Toutefois, si nombreux·ses sont ceux·elles qui pensent que la culture est un lieu d'engagement politique et militant, ce n'est pas une généralité pour autant. En effet, certain·e·s se réclament encore d'une philosophie de l'art pour l'art, se positionnant même contre l'idée que les arts et la culture auraient, par essence, un rôle politique à jouer dans la Cité. D'autres, comme Olivier Neveux, remettent à la fois en cause le caractère naturel de cette association entre politique et théâtre, et l'injonction donnée au théâtre d'être politique et de porter un propos militant. Très souvent, le théâtre entend développer l'esprit critique quand, en réalité, il s'en remet à une critique très conformiste. Selon lui, le théâtre et la politique ne sont ni par essence liés ni par essence inconciliables. En revanche, ils peuvent se rencontrer, et c'est cette rencontre qui pourrait être politique¹⁶. Quoiqu'il en soit, la culture s'est même ré-imposée au politique, puisqu'on a aussi vu se créer des services cultures dans des collectivités qui, avant la crise, n'en avaient pas, comme à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques), dont la première saison culturelle a vu le jour en 2021-2022.

15. Syndeac. Mars 2023. Pétition « *N'éteignez pas les lumières sur le spectacle vivant* » : leslignesbougent.org/petitions/neteignez-pas-les-lumieres-sur-le-spectacle-vivant-11553

16. Neveux, Olivier. 2019. *Contre le théâtre politique*, Paris, La Fabrique.

Mais, c'est aussi **la place que devrait occuper la culture dans la société et les politiques culturelles**, comme facteur d'émancipation et de démocratie, que pointe aussi le Syndeac: «*Annuler un spectacle, ce n'est pas seulement empêcher 100, 200, 500 personnes de voir une pièce: c'est pousser le premier domino qui viendra fragiliser toute la chaîne de création artistique. C'est supprimer des emplois, précariser des salariés et désavouer la valeur travail. C'est nier la mission émancipatrice d'une culture diverse. C'est révoquer l'essence d'une société démocratique vivante.*¹⁷»

Sur cet aspect-là, cela renvoie aux positions d'une large majorité d'enquêté·e·s, qui semblent vouloir réaffirmer **les rôles et les missions des professionnel·le·s du secteur**, revendiquant une forme d'**engagement politique** (mais pas militant, ou partisan). En effet, il·elle·s sont les garant·e·s de la circulation des œuvres, de la diversité artistique, d'un accès pour tous·tes à des propositions culturelles et artistiques, de la reconnaissance et de la mise en œuvre des droits culturels... C'est ce que nous confie Camille Trichet pour qui «*les projets artistiques des structures adhérentes au Rézo MUSA sont, par nature, politiques et engagés*».

“*On a toujours eu besoin de poésie dans la vie, c'est ce qui fait partie des constructions mêmes de nos sociétés et de notre condition d'humain. On a besoin de poésie, de rêver, de faire marcher nos imaginations et nous, on est des salarié·e·s au service de tout ça.*

Framboise Thimonier, représentante syndicale du Synptac-CGT, administratrice de production du spectacle vivant.



Les crises ont réveillé chez un nombre non négligeable de professionnel·le·s un engagement politique et militant fort, notamment parmi la jeunesse¹⁸. Si l'on ne peut, pour autant, dire que l'entière des secteurs culturels s'est ré-engagée politiquement au travers de sa profession, dans un sens militant, on a vu **les acteur·rice·s culturel·le·s réaffirmer leurs missions et leur rôle dans la société**. Sans l'envisager par le prisme politique (et partisan), il s'agit plutôt de voir un (ré) engagement dans son métier, une envie de (re)donner du sens à sa profession, au quotidien. En d'autres termes, les enquêté·e·s (ré)affirment **l'intérêt (général), l'utilité et le sens de leurs missions** d'un point de vue **sociétal et humain**.

17. Syndeac. Mars 2023, op. cit.

18. Comme la Fédération des Pirates du Spectacle vivant par exemple, formée par des jeunes artistes, technicien·ne·s, collectifs, groupes, qui ont rédigé leur *Manifeste des immergés*. Plus d'informations sur leur page Facebook: facebook.com/100845168251030/posts/320907356244809

CONCLUSION

Le terme « crise » désigne couramment en français un moment de rupture, un événement violent, plus ou moins prévisible, qui vient bouleverser une situation d'équilibre. Mais il n'est pas inutile, face à cette conception dramatique – la crise a toujours quelque chose d'un coup de théâtre – de rappeler qu'étymologiquement, il s'agit d'un terme médical qui désigne l'étape charnière, le moment paroxystique d'une maladie, qui peut en ce point « critique » évoluer vers la guérison comme vers la mort. Le médecin joue un rôle central : en observant les signes, il doit prendre une décision (krinein) à propos du traitement du malade.

Crise associe alors les sens de « jugement » et de « décision » mis en œuvre pour dégager un choix entre plusieurs positions ou tendances. Par extension, le terme désigne, à partir du XIX^e siècle, *« l'état de dysfonctionnement d'un système, devenu incapable d'assurer ses fonctions, que cette incapacité résulte du retournement de la conjoncture ou bien de ses caractéristiques intrinsèques. »*¹

Qu'avons-nous donc vécu ces dernières années ? Assurément une crise ! Des crises même tant, depuis 2015, notre société toute entière est confrontée à des traumatismes sécuritaires, économiques, sociaux, politiques, climatiques et sanitaires. Rien que ça... Alors comment nommer cette situation qui connaît non plus seulement la succession mais le cumul de crises ? Une catastrophe ? Nous entendons cette « petite musique » prendre de l'ampleur ces derniers mois et certains constats plus récents viennent renforcer cette crainte.

Ici encore, les sciences humaines et sociales pourraient nous aider à y voir plus clair – peut-être même à relativiser – en tentant de distinguer ce qui est réellement inédit dans la/les crise(s) actuelle(s), de ce qui constitue des traits récurrents, des problématiques latentes que la crise se contente de révéler. Elles pourraient aussi nous aider à en comprendre les causes et à en saisir la complexité, tout en se gardant de n'en saisir qu'un seul paramètre. Elles pourraient enfin nous aider à circonscrire les critères nous permettant de prendre des décisions. Ce qu'il faut abandonner, maintenir et créer pour actualiser les potentialités de ce moment de vulnérabilité.

La présente étude apporte une contribution à cet effort de compréhension et de prospective. Une quinzaine de témoins qui, sans représenter de manière exhaustive l'ensemble des secteurs, n'en sont pas moins des acteur·rice·s significatif·ve·s du monde culturel néo-aquitain et impliqué·e·s à des endroits particulièrement stratégiques : des fonctionnaires territoriaux et de l'État, des coordinateurs et coordinatrices de réseaux, des artistes, des représentant·e·s de syndicats. Cette étude qualitative fondée sur des entretiens collectifs vient ainsi prolonger d'autres travaux publiés par l'agence ces dernières années et apporte à la fois une confirmation et un prolongement aux constats déjà effectués.

1. Ordioni, Natacha. 2011. « Le concept de crise : un paradigme explicatif obsolète ? Une approche sexospécifique », *Mondes en développement* ([Cairn.info](http:// Cairn.info)).

La crise met à l'épreuve l'ordre existant et bouscule nos référentiels de pensée. La pandémie Covid-19 a constitué un puissant catalyseur et accélérateur des mutations du secteur. Après la stupéfaction est venu l'abattement puis, par mécanisme socio-psychologique réflexe, une réaction ou plus exactement des réactions, variables d'une personne à l'autre. Alors que le « monde d'après » ou le « retour à la normale » sont déjà des concepts éculés voire rejetés, apparaissent actuellement deux phénomènes : l'inquiétude grandissante et l'incertitude également grandissante et pareillement paralysante. Pour autant, force est de constater que la plupart de nos organisations tiennent le coup grâce à de réelles capacités d'adaptation et de résilience. Quelles sont celles qui tiennent et s'adaptent ? Quelles sont celles qui s'épuisent voire s'effondrent ? À quoi cela tient-il ? Que pouvons-nous faire pour améliorer nos capacités vitales et sortir peut-être transformé-e-s, voire renforcé-e-s de cette crise ?

Là où à l'origine le médecin décidait seul, nous avons devant nous, un potentiel à exploiter de temps et de relation pour (re)créer du cadre, repousser l'incertitude, identifier ensemble nos phares et nos balises et agir ! La solidarité, la coopération, la compréhension humaine, le partage, l'acquisition de nouvelles compétences, l'intelligence collective, les approches systémiques et prospectives sont sans aucun doute des perspectives salvatrices.

BIBLIOGRAPHIE

Caillaud, Marie; Lauwerier, Rémi; Verdier, Théo. 2022. *Dans la tête des éco-anxieux. Une génération face au dérèglement climatique*, Paris, Éditions Fondation Jean-Jaurès.

Cour des comptes. 2022. «Le soutien du ministère de la Culture au spectacle vivant», Rapport public thématique.

L'A. 2023. *Culture & Économie Sociale et Solidaire en Nouvelle-Aquitaine (tome 2). Approche qualitative: un autre rapport au territoire (participation des personnes, nouveaux usages des lieux, maturité coopérative, soin du vivant)* (la-nouvelleaquitaine.fr/ressources/etudes-en-cours/culture-et-economie-sociale-et-solidaire).

La Traverse. 2020. *Fiche d'action pour la résilience locale* (la-traverse.org/fiches-action-resilience).

Ministère de la Culture. 2022. «Les sorties culturelles des Français après deux années de Covid-19», Culture Études. Traitement DEPS.

Ministère de la Culture. 2023. «Note de conjoncture - Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 4^e trimestre 2022», Traitement DEPS.

Neveux, Olivier. 2019. *Contre le théâtre politique*, Paris, La Fabrique.

Ordioni, Natacha. 2011. «Le concept de crise: un paradigme explicatif obsolète? Une approche sexospécifique», *Mondes en développement* ([cairn.info](http:// Cairn.info)).

Racine, Bruno. 2020. L'auteur et l'acte de création, ministère de la Culture.

Roux, Nicolas. 2009. In Bureau, Marie-Christine; Corsani, Antonella; Giraud, Olivier; Rey, Frédéric (dir), *Les zones grises des relations de travail et d'emploi*, Éditorial Teseo, Buenos Aires.

SFA-CGT. 2021. Document d'orientation 2022-2024.

Syndeac. Mars 2023. Pétition «N'éteignez pas les lumières sur le spectacle vivant» (leslignesbougent.org/petitions/neteignez-pas-les-lumieres-sur-le-spectacle-vivant-11553).

The Shift Project. 2021. *Décarbonons la Culture! Dans le cadre du Plan de Transformation de l'Économie Française* (theshiftproject.org/article/decarboner-culture-rapport-2021).

The Shift Project. 2021. *Décarbonons la Culture! Dans le cadre du Plan de Transformation de l'Économie Française - Synthèse* (theshiftproject.org/article/decarboner-culture-rapport-2021).

UNESCO. 1982. *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City (culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Egalite-et-diversite/College-de-la-Diversite/Declaration-de-Mexico).

ANNEXE – GUIDE D'APPUI POUR PRÉPARER LES ENTRETIENS COLLECTIFS

Dans un souci de gain de temps, nous ne pouvions pas interroger une pluralité d'acteur·rice·s au sein de chaque réseau, chaque secteur, chaque niveau de collectivité, chaque syndicat (et ainsi de suite). C'est pourquoi nous avons préféré réaliser des entretiens collectifs, avec les représentant·e·s de chaque type de structures précédemment identifiées. Naturellement, ce n'est pas seulement la parole d'une personne qui nous intéressait, mais plutôt de l'ensemble du groupe qu'elle représente. Finalement, nous avons cherché à ce que le·a représentant·e de chaque structure, réseau, collectivité etc joue un rôle de **porte-parole**. Nous avons transmis, en amont des entretiens, à ces personnes le document ci-dessous, constitué de quelques explications et conseils méthodologiques ainsi de la grille d'entretien (c'est-à-dire l'ensemble des questions qui guident les entretiens) sur laquelle nous nous appuyons, pour qu'il·elle·s soient en mesure de nous répondre lors des sessions d'entretiens collectifs.

1. LE GUIDE

Ce guide est donc à destination des représentant·e·s / porte-paroles, afin que vous réalisiez, **si nécessaire**, des entretiens, en interne, en amont de l'entretien collectif. Il vous renseigne sur les thématiques qui nous intéressent pour cette étude: si vous avez déjà en tête les points de vue de vos membres sur ces questions, vous n'avez pas besoin de ce guide.

Quelques conseils pratiques pour mener ces échanges dans de bonnes conditions:

- Éviter un cadre trop formel qui pourrait rendre les propos moins authentiques. Mettre à l'aise son interlocuteur·rice (évitez l'effet « enquête »);
- Ce guide n'est qu'un fil conducteur, sentez-vous libre de vous en détachez: ne formalisez pas trop ces échanges;
- Les questions et thèmes sont génériques et ne collent pas toujours à vos différentes structures, secteurs.... c'est normal! Adaptez ces questions et pistes de réflexion à vos propres secteurs et structures;
- Visez une durée d'échange d'environ 10-15 minutes (afin que cela ne soit pas trop chronophage). Vous pouvez sélectionner une ou deux questions pour chaque thème. Toutefois, si l'entretien est riche et que vous en avez le temps, alors accordez-vous cette possibilité de poursuivre au-delà.

2. LA GRILLE D'ENTRETIEN

Thèmes à aborder	Questions possibles à poser	Pour votre information - Ce que l'on cherche à savoir
Constat général	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est l'atmosphère générale dans votre structure, pour vos adhérent-e-s et vos publics ? 	Quel est le ressenti général après la fin des restrictions pour les activités culturelles dans les différents groupes ?
L'économie de votre secteur	<ul style="list-style-type: none"> Y a-t-il une véritable reprise de l'activité professionnelle ? Quelle est la santé financière de votre activité ? (Billetterie, trésorerie, budget, capacités d'investissement...) Quelles difficultés rencontrez-vous ? Quels freins ? Au contraire, pensez-vous que la crise a aidé, voire facilité, votre activité et/ou sa reprise ? 	Y a-t-il eu une modification de l'économie du secteur d'activité en question, de manière pérenne, depuis la crise ?
Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> Comment allez-vous ? Avez-vous le moral ? Vous sentez-vous bien au travail (physique & psychologique) ? Avez-vous perdu / gagné / stabilisé des compétences pendant la crise ? Lesquelles ? Comment vos pratiques professionnelles ont-elles concrètement évolué ? Votre secteur est-il attractif ? Rencontrez-vous des difficultés de recrutement ? 	Le rapport au travail a-t-il profondément évolué ?
Le numérique	<ul style="list-style-type: none"> Quelle place occupait le numérique avant la crise dans votre quotidien ? Quelle place aujourd'hui ? La place du numérique aujourd'hui vous inquiète-t-elle ? Ou représente-t-elle une opportunité pour vous ? Vous sentez-vous menacé-e par le numérique ? 	Comment le numérique a-t-il transformé les pratiques des professionnel-le-s ? Quel vécu pour les acteur-ric-e-s : une menace ou une chance ?
L'éco-responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> Est-ce une problématique actuelle de votre secteur / profession ? Si oui, comment cette question est-elle prise en compte ? Quels freins rencontrez-vous ? Pensez-vous avoir les moyens d'agir ? La crise Covid-19 + confinements ont-ils contribué à modifier votre rapport à la question environnementale ? Si oui, qu'avez vous concrètement mis en place ou abandonné depuis la crise ? 	La problématique environnementale est-elle devenue centrale aujourd'hui dans la Culture ? À quel stade en est-on ?
Les liens avec les publics et les territoires	<ul style="list-style-type: none"> Selon votre expérience, quel est le lien actuel avec les publics ? Est-il revenu dans votre cas ? Concrètement (donnez des exemples), trouvez-vous que le lien avec les publics a évolué pendant la crise ? Les pratiques ont-elles été modifiées ? À l'avenir, comment pensez-vous concrètement entretenir / créer ce lien ? 	Comment renouer le lien sur nos territoires ? Comment faire revenir les publics dans les lieux culturels ?
Rôle de la culture dans la société	<ul style="list-style-type: none"> « La culture est non essentielle » : cela vous a-t-il choqué-e pendant la crise sanitaire ? Qu'en pensez-vous ? Si, selon vous, l'Art et la culture sont utiles à la société, quels sont les indices, les exemples, qui vous permettent de l'affirmer ? Travaillez-vous avec des personnes ou structures d'un secteur bien différent de la culture ? Si oui, lequel ? La crise Covid-19 a-t-elle modifié les rapports avec les autres structures : plus ou moins de transversalité ? Pourquoi ? 	Quelle place pour l'artiste dans la société, et pour l'Art ? Quel lien avec les autres secteurs économiques ?

D'UNE CRISE À L'AUTRE.

COMMENT LES SECTEURS CULTURELS RÉINTERROGENT-ILS LEURS PRATIQUES ET FONCTIONNEMENT POST COVID-19 ?

En 2022, au moment où les dernières restrictions étaient levées, L'A. a souhaité, en partenariat avec UBIC, réaliser un travail de synthèse, qui permettrait également une certaine prise de hauteur quant aux impacts de la crise sanitaire sur les secteurs culturels néo-aquitains. Au regard du nombre conséquent d'études quantitatives, de bilans chiffrés, de tableaux de bord régionaux qui donnaient déjà à voir la diversité des situations vécues par les différents secteurs culturels, nous avons préféré mener une étude qualitative en interrogeant directement les acteur·rice·s culturel·le·s de notre territoire.

Qu'il·elle·s soient des représentant·e·s des collectivités, des syndicats, de réseaux professionnels, tous·tes ont pointé l'accumulation, parfois la succession, des crises traversées aujourd'hui, la crise sanitaire n'en étant alors qu'une parmi tant d'autres. Qu'il s'agisse de la crise sécuritaire, environnementale, économique, politique ou encore sociale, les secteurs culturels sont au cœur de processus d'interrogation mais aussi de transformation, voire de bouleversement, à la fois des pratiques, des valeurs, des principes, qui ont façonné pendant longtemps le champ culturel. **Comment ces transformations constatées sont-elles réellement vécues sur le terrain? Que mettent-elles en jeu au sein des secteurs professionnels, du rôle même de la culture et des arts dans la société? Finalement, quel visage revêt aujourd'hui le milieu culturel?**



UBIC

Université Bordeaux
Inter-Culture

Directeurs de publication: Thierry Szabo (L'A.) et Alexandre Péraud (UBIC)

Pilotage de l'étude: Thomas Vriet, Pôle observation (L'A.)

Réalisation des entretiens et rédaction: Stella Morin (L'A.), Marieke Dorémus (UBIC)

Coordination d'édition: Gwennaëlle Masle (L'A.)

Conception/graphisme: Alain Faure (L'A.)

Retrouvez les travaux d'observation sur le site internet de L'A.

observation@la-nouvelleaquitaine.fr 

la-nouvelleaquitaine.fr 

